



Assemblée générale

Distr. générale
10 août 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 47 de l'ordre du jour provisoire*

**Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

Biens appartenant à des réfugiés de Palestine et produit de ces biens

Rapport du Secrétaire général

Le rapport est présenté conformément au paragraphe 6 de la résolution [76/79](#) de l'Assemblée générale sur les biens appartenant à des réfugiés de Palestine et le produit de ces biens. Le 23 mai 2022, le Secrétaire général a adressé une note verbale à tous les États Membres et à l'Observateur permanent de l'État de Palestine, appelant leur attention sur les dispositions applicables de la résolution [76/79](#) et leur demandant de communiquer d'ici au 12 juillet 2022 des renseignements pertinents sur toute mesure qu'ils auraient prise ou envisageraient de prendre pour en appliquer les dispositions. Il n'a reçu aucune réponse.

* [A/77/150](#)

